



Assemblée générale

Distr. limitée
18 décembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 47, 113, 116, 117, 122, 123, 132 et 149
de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés
des textes issus des grandes conférences et réunions
au sommet organisées par les Nations Unies
dans les domaines économique et social
et dans les domaines connexes**

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

**Barème des quotes-parts pour la répartition
des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

Gestion des ressources humaines

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Réforme des Nations Unies : mesures et propositions

**Projet de résolution présenté par le Président à l'issue
de consultations officieuses**

**Examen global du dispositif de gouvernance
et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes
et institutions spécialisées des Nations Unies**

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies¹, le rapport du Corps commun d'inspection sur les lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des

¹ A/60/883 et Add.1 et Corr.1 et Add.2.



Nations Unies² et la note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur ledit rapport³, les observations du Corps commun d'inspection sur le rapport du Comité directeur chargé de l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies⁴, l'additif intitulé « Responsabilité » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »⁵ et le rapport du Secrétaire général sur les mesures de responsabilisation⁶, l'additif intitulé « Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »⁷, le rapport du Bureau des services de contrôle interne contenant des propositions sur les moyens de le renforcer⁸, le rapport intérimaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'additif intitulé « Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »⁹, le rapport du Comité consultatif sur l'additif intitulé « Responsabilité » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »¹⁰ et le rapport du Comité consultatif sur l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies¹¹,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies¹, du rapport du Corps commun d'inspection sur les lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies² et de la note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur ledit rapport³, des observations du Corps commun d'inspection sur le rapport du Comité directeur chargé de l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies⁴, de l'additif intitulé « Responsabilité » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »⁵ et du rapport du Secrétaire général sur les mesures de responsabilisation⁶, de l'additif intitulé « Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport

² Voir A/60/860.

³ Voir A/60/860/Add.1.

⁴ A/60/1004.

⁵ A/60/846/Add.6.

⁶ A/61/546.

⁷ A/60/846/Add.7.

⁸ A/60/901.

⁹ A/60/903.

¹⁰ A/60/909.

¹¹ A/61/605.

détaillé »⁷, du rapport intérimaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'additif intitulé « Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »⁹ et du rapport du Comité consultatif sur l'additif intitulé « Responsabilité » au rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé »¹⁰;

2. *Fait siennes* les conclusions et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatives à l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies¹¹;

3. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter pour examen, à la première partie de la reprise de sa soixante et unième session, des rapports sur les questions suivantes :

- a) Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;
- b) Renforcement du Bureau des services de contrôle interne.

4. *Prie également* le Secrétaire général de lui présenter pour examen, si possible à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session et au plus tard avant la fin de ladite session, des rapports sur les questions suivantes :

- a) Gestion globale des risques et dispositif de contrôle interne;
- b) Gestion axée sur les résultats;
- c) Dispositif de responsabilisation.